

JOURNÉE DE CONSULTATION
LES ENJEUX DU
GOUVERNEMENT EN LIGNE
CARNET DE TRAVAIL

« Communautaire en ligne : réflexions et actions du milieu communautaire en lien avec le projet du gouvernement en ligne et la démocratie en ligne »

Date :

Lieu :

9h00 à 16h30

Carnet de travail

Ce carnet est à la fois,

- ❖ POUR VOUS, un carnet de notes, de travail et de réflexion ;
- ❖ Pour Communautique, un moyen de recueillir de l'information sur les enjeux du gouvernement et de la démocratie en ligne pour le milieu communautaire et les participantEs aux activités des groupes communautaires.

Les sections de ce carnet correspondent aux divers thèmes abordés lors de la consultation. Vous pouvez, si vous le désirez, remplir les sections de ce carnet pour vous préparer à la journée **de consultation ou le remplir sur place au moment des ateliers**. Utilisez le verso des feuillets si vous manquez d'espace ou pour faire des commentaires additionnels.

De plus, un volet de consultation en ligne est prévu afin de permettre aux participantes et participants de s'informer, de retrouver les documents et les informations pour les rencontres et d'intervenir avant et après les rencontres terrain et ce, jusqu'au 9 décembre 2005. Le site peut permettre également aux personnes ne pouvant assister aux rencontres de s'exprimer sur ces enjeux. Cette consultation en ligne sera aussi une occasion pour Communautique d'évaluer les bénéfices et les risques associés à l'utilisation des technologies dans le cadre d'activités citoyennes.

Nous vous invitons, si possible, à visiter le site à l'adresse suivante :

<http://consultations.communautique.qc.ca>

En nous remettant votre carnet, vous pourrez nous indiquer si vous désirez que Communautique vous en renvoie une copie avec vos notes de travail (veuillez remplir le formulaire en bas de page).

L'information que vous consignerez dans ce carnet sera très précieuse pour l'équipe de Communautique, tant pour obtenir un portrait des besoins et enjeux du milieu communautaire sur le projet du gouvernement en ligne, que pour que Communautique prenne une position éclairée et bien documentée face aux éluEs.

Si vous avez des questions, n'hésitez pas à téléphoner à Ariane Pelletier au 1(877) 948-6644 poste 222.

Merci de votre précieuse collaboration !

Demande de copie de mes notes de travail (cochez la case appropriée)

- OUI !** Je désire que Communautique me retourne une copie de ce carnet avec mes notes de travail !
- Non merci**, je ne veux pas que Communautique me retourne une copie de ce carnet avec mes notes de travail.

Si oui, veuillez nous indiquer l'adresse à laquelle vous désirez que Communautique expédie la copie du carnet de travail :

Nom			
Organisme			
Adresse			
Ville et province		Code postal	

Tour de table : qui sommes-nous ?

Pour comprendre les changements apportés par Internet, nous aimerions découvrir quels étaient et que sont aujourd’hui vos rapports avec les divers paliers gouvernementaux et leurs services, s’il y a eu une amélioration dans les communications, si vous vous sentez davantage consultés et votre perception générale du gouvernement en ligne.

Puisque les organismes communautaires et d’économie sociale œuvrent avec des citoyennes et citoyens confrontés à de multiples problématiques (faible scolarité, pauvreté, personnes handicapées, monoparentalité, etc.), nous vous demanderons tout au long de cette consultation de réfléchir autant pour le fonctionnement de votre organisme et la réalisation de sa mission qu’en fonction des besoins des participantEs à vos activités.

	Pour votre organisme	Pour vos participantEs aux activités
Avant Internet		
Après Internet		

Atelier 1 : Les services (guichet unique et portail)

De nos jours, de plus en plus de services gouvernementaux se retrouvent sur Internet. On peut maintenant renouveler son permis de conduire en ligne, y faire des déclarations d'impôt, y obtenir divers certificats, etc. Les entreprises ou OSBL peuvent, pour leur part, consulter leur dossier fiscal en ligne, transmettre certaines informations et effectuer des paiements.

Le gouvernement du Québec propose un portail unique où il sera possible de « magasiner » les services publics en fonction des diverses étapes de la vie (naissance, mariage, décès, etc.). De plus, il est prévu, à court terme du moins, qu'il soit toujours possible de transiger avec l'État par téléphone ou en se rendant à un comptoir de services.

Dans le tableau qui suit, veuillez indiquer :

- 1- Quels services publics aimeriez-vous pouvoir obtenir en ligne ?
- 2- Quels services publics doivent demeurer hors ligne ?
- 3- Quelles seraient vos conditions pour utiliser ces services en ligne ?

Nous vous demandons de réfléchir aux enjeux particuliers associés aux participantEs dans votre organisme.

	Pour votre organisme	Pour vos participantEs aux activités
Services souhaités en ligne		
Services qui doivent demeurer hors ligne		
Conditions d'utilisation		

Atelier 2 : La page citoyenne

Le gouvernement du Québec propose de doter chaque Québécoise et Québécois d'une page citoyenne sur le Web dans laquelle il sera possible pour chacunE de consulter les informations que le gouvernement possède sur elle ou lui : consulter l'information que détiennent les ministères et agences, autoriser le partage d'information entre ministères, modifier certaines informations. Ce projet s'adresserait tant aux entreprises qu'aux particuliers.

Dans le tableau qui suit, veuillez indiquer :

1. Selon vous, quels peuvent être les avantages d'une page citoyenne ?
2. Quels peuvent être les inconvénients ?
3. Quelles seraient vos conditions pour permettre la création de votre page citoyenne ?

	Pour votre organisme	Pour vos participantEs aux activités
Les avantages		
Les désavantages		
Les conditions		

Atelier 3 : Vote électronique

À l'instar d'autres gouvernements à travers le monde, le Québec explore la faisabilité de mettre en place le vote en ligne. Plusieurs questions demeurent quant à la faisabilité de ce projet, qu'il s'agisse de sécurité et d'intégrité des choix technologiques ou du type de technologie privilégiée et des répercussions sur les pratiques et outils démocratiques actuels.

Dans le tableau qui suit, veuillez indiquer:

1. Selon vous, quels sont les avantages du vote électronique ?
2. Selon vous, quels sont les risques du vote électronique ?
3. Dans quel contexte devrait-on pouvoir utiliser le vote électronique (i.e. sur quoi devrait-on pouvoir voter électroniquement) ?
4. À quelles conditions seriez-vous d'accord pour l'implantation du vote électronique au Québec ?

	Pour votre organisme	Pour vos participantEs aux activités
Avantages		
Risques		

	Pour votre organisme	Pour vos participantEs aux activités
Dans quel contexte ?		
À quelles conditions ?		

Atelier 4 : Les consultations en ligne

Le gouvernement projette de mettre en place des mécanismes de consultations en ligne sur différents sujets concernant les Québécoises et Québécois. Ainsi, les citoyennes et les citoyens pourront se prononcer via le Web sur des questions leur étant soumises, qu'il s'agisse de projets de loi, de règlements ou d'orientations gouvernementales.

Le gouvernement souhaite ainsi stimuler la participation des citoyennes et citoyens à la vie démocratique en établissant de nouveaux canaux de communication qui permettent l'expression citoyenne et sa prise en considération. Cependant, des questions restent quant à la valeur des consultations en ligne qui peuvent aussi être perçues comme des machines à sondage. En effet, comment assurer une intégration harmonieuse de ces consultations dans l'ensemble des institutions démocratiques? Quels arrimages sont nécessaires pour que ces consultations fassent vraiment partie d'un processus de participation de la société dans la prise de décisions du gouvernement ?

Dans le tableau qui suit, veuillez indiquer :

1. Souhaitez-vous pouvoir participer à des consultations par voie électronique ?
2. Si oui, pourquoi ?
3. Si non, pourquoi ?
4. Si oui, quels sont les types de sujets qui devraient être soumis par le biais de consultation en ligne ?
5. Quelles sont les conditions nécessaires à l'implantation de ce type de consultation ?

	Pour votre organisme	Pour vos participantEs aux activités
Oui, pourquoi ?		

	Pour votre organisme	Pour vos participantEs aux activités
Non, pourquoi ?		

Types de sujets en ligne		
Les conditions		

Atelier 5 : La place du communautaire

Les groupes communautaires ont toujours été des acteurs importants dans la démocratie québécoise. Par leur implication dans les activités démocratiques et la prise de position sur des projets de lois, politiques et programmes, etc., le milieu communautaire a été un moteur de transformation socio-démocratique, un chien de garde des intérêts et droits des populations exclues.

Le développement du gouvernement en ligne et de la cyberdémocratie vient bouleverser le paysage, notamment par les nouveaux outils technologiques utilisés et les changements en terme de proximité et de temps. La numérisation de l'État suppose un « communautaire en ligne », un citoyen en ligne, des réseaux citoyens, des espaces citoyens gratuits, des droits de citoyens en ligne. Cela doit aussi supposer une participation dans la conception du gouvernement en ligne et une participation dans la conception des services en ligne, des consultations en ligne de la part des organisations de la société civile et des groupes communautaires.

Dans le tableau qui suit, veuillez indiquer :

- 1- Quels sont les bénéfices potentiels de la cyberdémocratie sur le travail des groupes communautaires ?
- 2- Quels sont les risques anticipés pour les groupes ?
- 3- Quels moyens et stratégies sont nécessaires pour assurer la place des groupes dans le déploiement de pratiques cyberdémocratiques

La place du communautaire

Bénéfices

Risques

Moyens et stratégies

Considérant les enjeux soulevés tout au long de la journée, notez dans le tableau suivant quelles sont vos propositions ou recommandations

Quelles sont les mesures concrètes à prendre?

1.

2.

3.

4.
